



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



AFD
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT



L'hôpital et le médico-social dans les Outre-mer



© Isabelle Bonillo

152 projets

financés par l'AFD
entre 2008 et 2022

1,1 Md€

consacrés à des activités
dans le secteur sanitaire
et médico-social
entre 2008 et 2022

4,2 M€

dédiés aux activités
d'appui-conseil
en Outre-mer
de 2020 à 2022

ISABELLE BONILLO/AFD

Les Outre-mer font face à des enjeux particuliers de santé publique (démographie, vieillissement) alors même que de nombreuses contraintes (géographiques, économiques...) freinent l'égal accès aux soins. En réponse, l'AFD accompagne financièrement et techniquement les territoires ultramarins dans le renforcement de leur système de santé et dans leur intégration régionale.

#MondeEnCommun

Nos axes d'intervention en Outre-mer

1 Développer l'offre et renforcer la qualité de soins

Partenaire historique des établissements publics de santé en Outre-mer, l'AFD accompagne depuis plus de vingt ans chaque étape de la modernisation de l'offre sanitaire et médico-sociale des territoires ultramarins, ainsi que l'émergence de pôles de référence.

L'AFD finance la construction, la réhabilitation et l'extension d'établissements de tous types : hôpitaux, laboratoires de santé publique, établissements spécialisés (santé mentale, rééducation), ou encore de prise en charge du handicap ou du vieillissement.

L'AFD s'inscrit dans une logique globale, ouvrant ses appuis aux acteurs publics, associatifs et privés lucratifs.

Ces appuis visent un double objectif :

- Moderniser les infrastructures, équipements et outils de gestion.
- Agir pour assurer la pérennité des structures et des cadres de gouvernance.

2 Investir dans des infrastructures durables et concevoir des stratégies sur mesure

L'AFD, acteur de la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat, s'engage à intégrer dans ses projets les enjeux transversaux de la durabilité des infrastructures et des organisations. En Outre-mer, elle propose ainsi une approche globale pour répondre de manière adaptée aux besoins des différents territoires :



Intégration des enjeux climatiques

Construction d'infrastructures résilientes et adaptées aux contraintes climatiques (événements extrêmes, confort thermique, mise hors d'eau), à faible empreinte carbone (conception bioclimatique...) et intégration de ces enjeux tout au long de l'exploitation de ces structures (adaptation des consommations, des organisations logistiques et soignantes...).



Lutte contre l'exclusion et les discriminations

Amélioration de l'accès aux soins des plus vulnérables et lutte contre les inégalités de genre.



Renforcement des interventions en faveur de l'accès aux soins

Via l'amélioration de l'offre et de la qualité des formations et le renforcement des capacités pour l'ensemble du secteur.

3 Promouvoir l'intégration et la coopération régionale

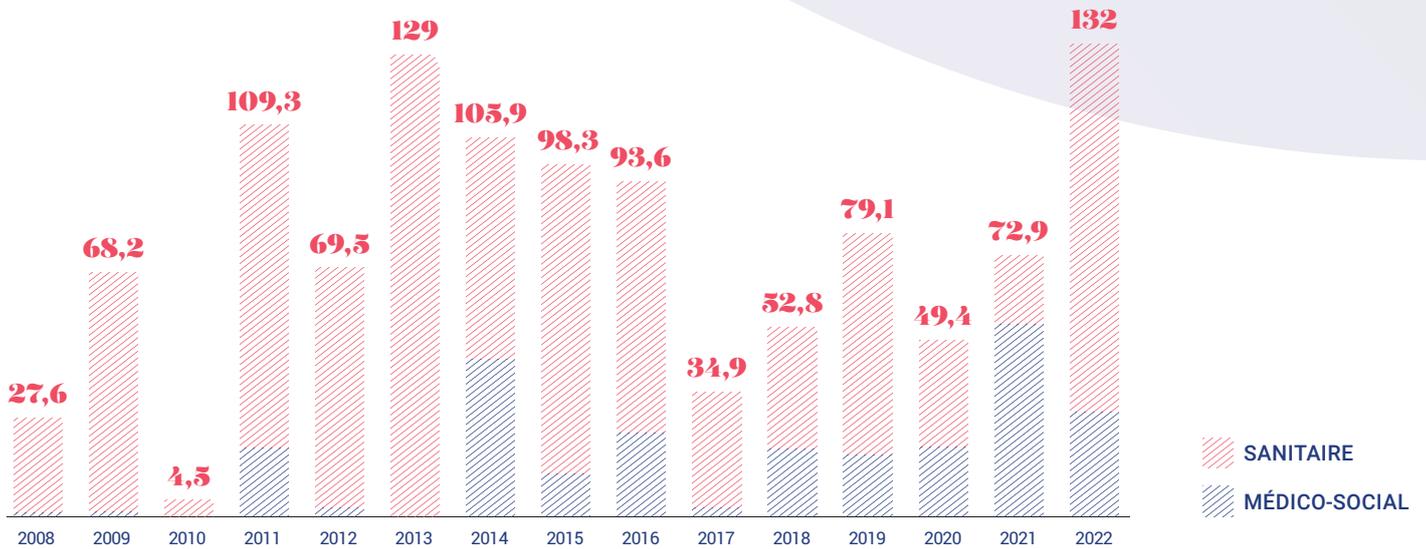
Les territoires ultramarins français se situent souvent au cœur d'espaces à fort enjeux de développement et peuvent ainsi jouer un rôle moteur dans le développement sanitaire :

- **Renforcer les dispositifs de surveillance** des risques sanitaires (maladies infectieuses, émergentes et ré-émergentes) afin d'assurer une veille épidémiologique.

- **Accompagner le développement de l'offre sanitaire dans les pays voisins** et s'assurer de la cohérence des interventions ultramarines avec celle-ci. Cette orientation se traduit par des projets bilatéraux comme le projet d'appui au secteur de la santé aux Comores (Pasco), sur lequel sont mobilisés les CHR de La Réunion et Mayotte (18 M€ en subvention sur 2009-2017).

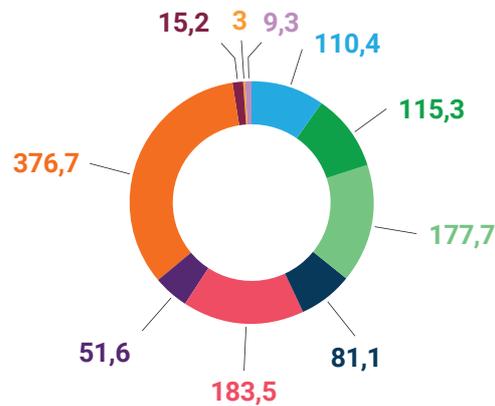
Nos chiffres clés

Évolution des engagements financiers par secteur d'intervention
(2008-2022, en millions d'euros)

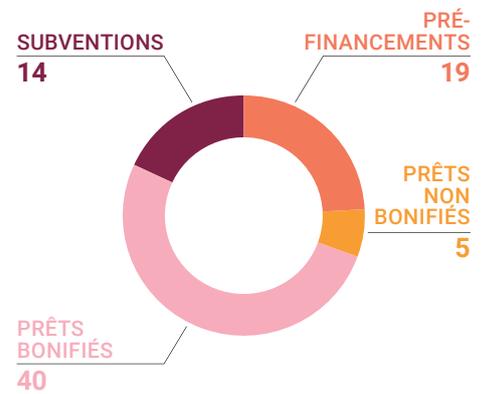


Répartition par géographie
(2008-2022, en millions d'euros)

- GUADELOUPE
- GUYANE
- MARTINIQUE
- MAYOTTE
- NOUVELLE CALÉDONIE
- POLYNÉSIE
- LA RÉUNION
- SAINT-MARTIN
- SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON
- MULTI-PAYS



Répartition par type d'outil financier
(2017-2022, en nombre d'opérations)



Notre approche partenariale

Pour faire face aux différents défis sanitaires et médico-sociaux et améliorer les projets qu'elle finance au service des populations, l'AFD s'appuie sur les expertises de tout un écosystème français partenaire.

L'Agence nationale d'appui à la performance, la Haute Autorité de santé ou encore l'École des hautes études en santé publique sont autant d'acteurs que l'AFD mobilise pour améliorer la qualité des services de soins mais aussi pour contribuer aux échanges stratégiques en santé. Ces organismes appuient aussi l'AFD dans la dynamique de production de connaissances qui accompagne les projets.

Nos outils

L'AFD propose plusieurs types de solutions aux acteurs du secteur : des financements et de l'assistance technique (expertise, appui-conseil) pour les soutenir dans la construction de leurs projets, stratégies ou politiques publiques.

Le financement d'investissements

Prêts
bonifiés

Par l'État à des taux inférieurs à ceux du marché : notamment le prêt transition, à la bonification modulable et priorisant les composantes vertes.

Prêts
aux conditions
de marché

Destinés aux investissements non éligibles à des taux bonifiés.

Préfinancements
des subventions
européennes

Prêts non bonifiés (cinq ans maximum) destinés à préfinancer les subventions européennes, d'État et d'autres organismes publics.

L'appui-conseil

Au-delà des financements, l'AFD partage également son expertise à travers des prestations d'appui-conseil. Celles-ci visent à soutenir les réflexions sur l'organisation et la gestion technique et financière des acteurs ou du secteur.

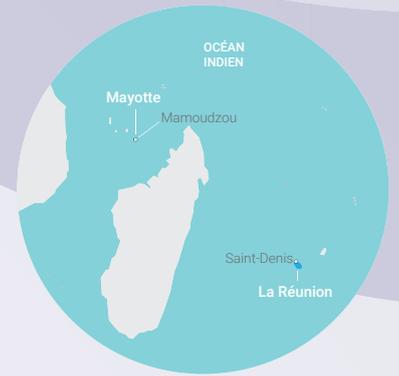
- **Appuis opérationnels** afin d'accompagner la modernisation des organisations et l'amorçage ou le renforcement de leur transition énergétique.
- **(Co)financement d'études sectorielles** visant des transformations structurelles :
 - en appui à la programmation technique et financière des investissements, par exemple :
 - dans le secteur sanitaire : l'étude conduite sur « les surcoûts de l'investissement hospitalier en Guadeloupe et en Martinique » ;
 - dans le secteur médico-social : l'appui à la Feuille de route grand-âge à La Réunion.
 - pour l'élaboration de cadres stratégiques et d'outils de régulation, par exemple les appuis à la transformation des systèmes de financement de la santé des territoires.

Le programme d'efficacité énergétique : PEEB

Le PEEB Outre-mer est une facilité d'assistance technique financée en subvention par le Fonds Outre-mer 5.0. Il accompagne les porteurs de projets dans l'amélioration des performances énergétiques et environnementales de leurs projets de construction, de rénovation de bâtiments ou de transition énergétique. Le programme vise en particulier l'amélioration du confort thermique et une réduction significative des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre.

4 projets
dans le secteur
médico-social
bénéficient, en 2022,
d'un appui financé
par le PEEB.

Océan Indien



Depuis plus de dix ans, l'AFD se positionne sur un continuum d'investissements en faveur de l'amélioration de l'offre hospitalière et médico-sociale réunionnaise et mahoraise, afin de répondre aux enjeux démographiques, sociaux et environnementaux des deux territoires.

La Réunion

Un appui à l'ensemble de l'offre hospitalière publique

L'AFD collabore avec l'ensemble des opérateurs hospitaliers publics de l'île. Des partenariats de longue date existent avec le CHU et le Centre hospitalier Ouest-Réunion. Un partenariat fort existe également avec l'Établissement public de santé mentale de La Réunion, signe de l'engagement de l'AFD à répondre aux enjeux de la santé mentale.

Un pôle sanitaire écologique à l'Ouest

Dans l'Ouest, l'AFD a participé au financement de la reconstruction de l'hôpital Gabriel Martin, devenu le Centre hospitalier Ouest-Réunion (CHOR). Véritable village hospitalier, cette structure est le deuxième établissement de France à détenir le label HQE (Haute Qualité environnementale). Cela implique une structure des bâtiments étudiée afin d'optimiser les circulations d'air, gage d'économies d'énergie, tout en respectant les normes en vigueur en milieu tropical (résistance aux vents cycloniques).

Une implantation forte pour anticiper et agir face aux enjeux du vieillissement

L'AFD soutient les acteurs locaux (fédérations, opérateurs associatifs et publics, décideurs) sur l'ensemble du spectre d'activité sociale et médico-sociale et mobilise un large panel d'outils pour assurer l'accès et la qualité des prises en charge. Ces enjeux sont investis à la fois par le financement de projets et la structuration des politiques publiques via la mobilisation du Fonds Outre-mer.

Mayotte

Un partenariat historique avec le Centre hospitalier de Mayotte (CHM)

Établissement unique pour près de 300 000 habitants, le CHM est soutenu depuis 2012 par l'AFD afin d'améliorer l'offre sanitaire et l'attractivité de tout le territoire. Plus de 70 millions d'euros ont été accordés au CHM via des prêts de long terme et des préfinancements des subventions européennes ; facilité récemment introduite par l'AFD à l'échelle de l'Outre-mer.

L'appui au rayonnement régional

L'AFD appuie dans l'océan Indien le renforcement et le développement de filières de coopération hospitalière, en particulier entre le CHM et l'Union des Comores.



Les Antilles et la Guyane



Dans les Antilles et en Guyane, l'AFD accompagne les acteurs locaux du secteur sanitaire en contribuant au financement d'opérations hospitalières majeures.

L'AFD premier partenaire du secteur hospitalier

- **En Guadeloupe**, plus de 80 millions d'euros ont été engagés afin de financer les plans d'investissement, dont la construction et la réhabilitation des infrastructures avec une remise aux normes des établissements face aux risques sismiques et cycloniques. L'AFD a notamment accompagné le Centre hospitalier de la Basse-Terre dans la restructuration des services d'hospitalisation de chirurgie, de pédiatrie et de maternité. Elle soutient également l'amélioration des plateaux techniques du Centre hospitalier de Maurice Selbonne et du CHU de Guadeloupe.
- **En Guyane**, l'AFD a cofinancé la création d'un pavillon femme-enfant, la modernisation du bâtiment médico-chirurgical du centre hospitalier de Cayenne, la reconstruction

des centres de soins de deux communes isolées et la construction d'un nouvel hôpital à l'Ouest. L'AFD est en outre un membre actif dans les travaux de préfiguration du Centre hospitalier régional universitaire (CHRU).

- **En Martinique**, l'AFD accompagne l'Agence régionale de santé (ARS) dans sa politique d'amélioration et de rationalisation de l'offre de soins et soutient le Centre hospitalier universitaire ainsi que quatre hôpitaux de proximité. Elle est consultée afin d'apporter des solutions de financement et soutient le recrutement d'un Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la conception et la réalisation des ouvrages.

L'AFD s'engage également à être au plus près des besoins des plus vulnérables et s'implique sur les enjeux du vieillissement, du handicap et de l'aide sociale à l'enfance.

Guyane

La première communauté thérapeutique de France dédiée aux femmes

En 2022, les financements de l'AFD ont permis l'ouverture à Awala Yalimapo d'une communauté thérapeutique pour les femmes en situation d'addiction. Cette structure accompagne ces femmes vers l'autonomie et l'insertion professionnelle et leur permet, pour la première fois, d'être hébergées avec leurs enfants.

Guadeloupe

Un soutien fort et inédit aux structures d'aide sociale à l'enfance

L'AFD appuie la Maison départementale de l'enfance, premier acteur de l'aide sociale à l'enfance du département, dans la reconstruction d'un nouvel établissement d'accueil d'urgence (petite enfance, adolescence et jeunes mères en situation précaire).

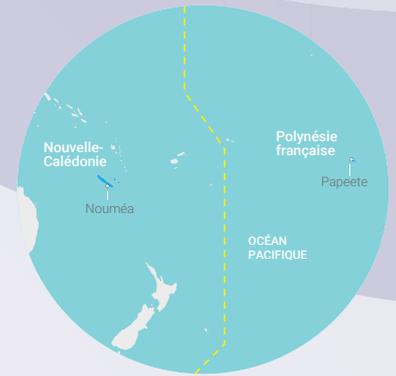
Martinique

Des investissements en faveur du vieillissement et du handicap

- Trois Ehpad financés depuis 2014, une étude novatrice sur l'Ehpad à domicile réalisée et une étude lancée sur le vieillissement et l'accompagnement des personnes âgées.
- Un soutien financier aux associations médico-sociales comme Martinique Autisme et l'Adapei dans leurs projets d'investissement pour contribuer à l'amélioration de la prise en charge du handicap.

Océan Pacifique

Dans les territoires ultramarins du Pacifique, l'AFD accompagne les collectivités locales dans la conception et la mise en œuvre de politiques publiques dans le secteur sanitaire et social.



La modernisation de l'offre de soins comme champ d'intervention privilégié

Depuis plus de dix ans, l'AFD accompagne fortement la structuration de l'offre de soins dans les territoires polynésiens, calédoniens et wallisiens. Elle a financé en Polynésie la construction de l'hôpital du Taoone et plus récemment soutenu la création du Pôle de santé mentale. En Nouvelle-Calédonie, la reconstruction de l'ensemble du tissu hospitalier et en particulier celle de l'hôpital du Nord, maillon indispensable au rééquilibrage de l'offre de soins du territoire, a été menée par l'AFD. L'AFD soutient en outre la mise en place de réseaux de surveillance épidémiologique régionaux et le rayonnement des acteurs locaux, publics ou privés.

Une action particulière autour des enjeux de financement de la santé

Lors de la crise du Covid-19, l'AFD est intervenue en soutien aux deux régimes de protection sociale de ces territoires par des prêts budgétaires garantis par l'État, afin de les accompagner face aux conséquences de la crise. En 2021, ces aides se sont doublées d'appuis à la transformation du système de protection sociale et de la gouvernance sanitaire.

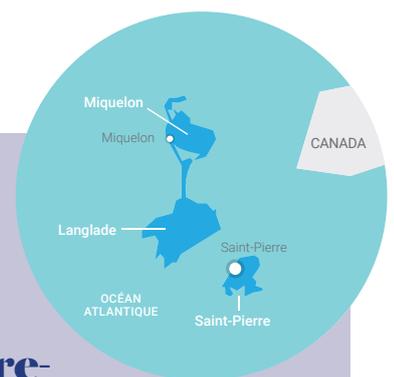
En Polynésie française, des assistances techniques ont appuyé la conception des politiques publiques via le schéma d'organisation sanitaire en 2016, ou encore la réflexion sur la transformation de l'offre privée.

Le soutien aux politiques publiques du vieillissement

En Polynésie, l'AFD finance un appui à la conception d'un schéma d'action sociale et médico-sociale. Celui-ci doit permettre d'améliorer la cohésion sociale par une meilleure prise en charge des personnes et de moderniser le cadre de relation entre opérateurs et autorités.

En Nouvelle-Calédonie, l'AFD accompagne la réflexion sur le « bien vieillir », qui soutient une vision globale des enjeux sanitaires et médico-sociaux et propose une feuille de route chiffrée pour améliorer la prise en charge des personnes de plus de 60 ans.

FOCUS SUR L'OCÉAN ATLANTIQUE



Saint-Pierre-et-Miquelon

Sur cet archipel d'Amérique du Nord, l'AFD soutient l'accès à des services médicaux et sociaux innovants. L'AFD appuie également le Centre hospitalier François Dunan (CHFD) dans le financement de ses budgets d'investissement pour le déploiement de la télémédecine et la modernisation de l'hôpital.

L'Agence française de développement (AFD) contribue à mettre en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. À travers ses activités de financement du secteur public et des ONG, ses travaux et publications de recherche (Éditions AFD), de formation sur le développement durable (Campus AFD) et de sensibilisation en France, elle finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud. Nos équipes sont engagées dans plus de 3 250 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, dans 115 pays et dans les territoires en crise, pour les biens communs – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.



© Pierre Marchal - Anakaopress/AFD

Juillet 2023



Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT
5, rue Roland Barthes
75012 Paris – France

 afd.fr
 facebook.com/AFDOfficiel
 twitter.com/AFD_France
#MondeEnCommun

Exécution : Planet 7